par des professeurs instruits et
instrumens et des livres néces
communiquer à la jeunesse les
ces différentes sciences.

t du directeur général des postes,
établissemens comme très
moment, entraîne promet-
plaignîmes l'avenir. Ses recettes
année qui s'est terminée le 1er. de
se sont montées à 1,473,
piastres et ont excédé ses dépenses de plus de cent
mille piastres. On ne doit pas craindre de prédire que dans moins de dix années dont la moitié
est déjà écoulée, les recettes auront plus que
doublées. En attendant une réduction des dépenses sur les routes établies à mesure de front
avec l'accroissement des facilités et l'on a obtenu des services additionnels à un taux moindre que celui qu'on était naguère obligé de payer. Pendant la dernière année, le transport des malles au moyen de voitures s'est considérablement accru. Le nombre des bureaux de poste a été porté à 7,000; il y a tout lieu d'espérer que tandis que les facilités des relations entre concitoyens, tant en personne que par correspondance seront hâtées à la portée de chaque citoyen de l'Union; il existera néanmoins un excédent de revenu que le congrès dans sa sagesse, et dans l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels, pourra appliquer à l'établissement de nouveaux chemins publics et à l'amélioration de ceux qui existent déjà; ou bien il augmentera les facilités dans les transports des malles.

De toutes les indications de l'état prospère de notre pays, il n'en est pas de plus agréable que celles que présente la multiplication des rapports entre les citoyens de l'Union, habitant les régions les plus éloignées les unes des autres.

Parmi les objets qui ont fixé à présent et attiré l'attention spéciale du congrès, on doit classer la distribution, la direct ion de cette partie de la propriété nationale qui consiste des terres publiques. Ces terres acquises aux dépens non seulement des trésors mais du sang de l'Union, forment un droit de propriété inviolable. D'après les rapports et les états du bureau général des terres, il paraît que sous le gouvernement actuel des Etats Unis, une somme de près de trente trois millions de dollars a été versée par le trésor national pour l'acquisition de la partie de ce domaine qui appartenait à la France et à l'Espagne, et pour l'extinction des titres des aborigènes. La somme totale des titres acquittés s'élève à plus de deux cent cinquante millions d'acres, sur lesquelles, au 1er. Janvier 1826, environ trente neuf millions d'acres avaient été arpentés et mis en vente. Les terres vendues au trésor par les fréquents cessions ont beaucoup plus encore les frais de l'arpentage totalement liquidés, et encore une légère différence favorable. Les ventes de terres ont généralement donnés pour garanties aux billets donnés pour garantie qui, dans l'espace de quelques années faciles à rachetter.

Le système d'après lequel ce grand intérêt national a été administré, fut le résultat d'une délibération prolongée, mûrement réfléchie et modifiée par l'heureuse expérience de notre politique et les leçons de l'expérience, jusqu'à présent le succès a été brillant. L'Union possède encore [illegible] millions d'acres des terres; dont l'appropriation et l'aliénation ont été confiés aux mains du congrès. [illegible] terres vendues [illegible] dans les Etats [illegible] la valeur des terres et [illegible] sont devenus extrêmement [illegible] considérables; il ne peut être [illegible] intérêt, ni de la politique de la nation, d'exercer à [illegible] propose exposer, les profits raisonnables de leur industrie, et de leur activité, en les soumettant à la nécessité de remplir des engagements désastreux. Au mois de mars 1821, une dette de vingt deux millions [illegible] s'était accumulée sur la [illegible] des terres publiques, [illegible] dettes d'état de liquider, un acte du congrès du [illegible] 1821, et d'autres actes subséquens, [illegible] à leur mesure les dispositions indulgentes du dernier de ces actes, en date du 4 mai [illegible] 1er. juillet dernier. L'effet de ces lois a été de réduire la dette des acquéreurs de une balance d'environ [illegible],000,000, dans plus de trois cinquièmes restent dus par des termes [illegible] dans l'état de l'Alabama. Je recommande au congrès la réduction ou la continuation de cet acte en faveur des débiteurs publics; et je soumets à sa considération, dans le même esprit d'équité, la remise [illegible] des conditions de payemens portés, pour achats de terres publiques, de manière à permettre leur application à d'autres payemens.

Il est divers autres sujets d'un grand intérêt pour toute l'Union qui ont été recommandés à la considération du congrès tant par mon prédécesseur que par moi même. De ce nombre sont la dette, plutôt de justice que de gratitude, envers les soldats de la guerre de la révolution; l'extention de l'administration judiciaire du gouvernement fédéral, à ces vastes et importantes sections de l'Union qui, nées depuis l'organisation du système judiciaire actuel, [illegible] en ce moment un bon tiers de notre population et de notre puissance, et de notre population; l'adoption d'un système plus effectif et plus uniforme pour le gouvernement de la milice; et l'amélioration, sous quelque forme de modification, des codes de faillite si différens entre eux et souvent si oppressifs. Dans cette multiplicité de sujet d'une grande importance nationale qui se recommandent aux vues et patriotiques [illegible] de la législature, ainsi que dans toutes les autres mesures qui pourront obtenir sa sanction qu'il me suffise de dire qu'elle me trouvera toujours disposé à coopérer directement avec elle, conformément aux devoirs qui me sont imposés et sans perdre de vue les obligations qui me sont prescrites par la constitution.

JOHN Q. ADAMS.

Washington City 4 Décembre 1827.

VENTE PAR ENCAN.

Par Isaac L. M'Coy.

IL sera vendu Samedi 22 courant à midi à la bourse—L'esclave Caesar, agé d'environ 40 ans, et ayant résidé les 5 dernières années à la Mobile; il est bon cuisinier et excellent palfrenier et possède un excellent caractère. Conditions, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. (21 d.

Par J. le Carpentier.

IL sera vendu samedi 22 courant à 10 heures du matin à son encan pour liquider une consignation—26 balles sacs à café. 21 dec.

Par Ducayet et Dominguez.

IL sera vendu aujourd'hui à 4 heures de l'après midi, vis a vis la rue conti, 200 barriques vin rouge de Bordeaux, débarquant du brick caroline, Tyler. conditions au moment de la vente.——Il sera vendu samedi 22 déc. a 10 heures du matin dans leur encan, 2 caisses contenant boîtes pour [illegible], 3 do. [illegible], bronzes, pinceaux, etc. (21d

PAR T. MOSSY.

VENDREDI 21 du courant, il sera vendu au magasin du susnommé, un assortiment de [illegible] coutellerie, savoir, serrures, Limes, tarrières, grils [illegible] à repasser, Romaines, hameçons, cartes d'éperon, vrilles, couteaux de poche, &c. Aussi un bel assortiment de couteaux de table, fourchettes, Parfumeries, etc. ☞Ou annoncera les conditions. (17d

WHISKEY d'Wabash: 6 pinchins de whiskey en [illegible] du Wabash. Plomb de Belfast en droiture [illegible] 21d déc) C. Vance

Recettes Postales.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Cosmos, Koudsek, Havre,
Perrodin & Chastonnet.
—— Castor, Rich, Liverpool, W M Bell
—— Commodore, Smith, N. York, J Stevenson.
Goel. Spieckard, Day, Mobile, capitaine.

Arrivés.

Bateau à vapeur Huntress, Dillingham, de Vicksburg, avec 592 balles coton à A Fink et co; 186 à Wilkins et Linton; 179 à Reynolds, Byrne et co; 99 à J Fowler jr; 80 à J Magun et co; 35 à L Millandon; 50 à R D Shepherd et co; 12 à Wm Bullitt; 20 ballets tabac à ordre.

Bateau à remorque le Grampus, Wood, de la Balize, avec le paquebot Chelsea—A porté la malle à lettres du Br. navire dame, Holmes, de Liverpool.

Bateau à remorque le Post Boy, Morrison, de la Balize, avec le brick Centurion, de St. Jago de Cuba—Gallettes Thomas Hall et Emily Cook—A porté la mle à lettre du brick Venus, de la Savannah—Rapporté les batiments suivans en vue:—

Navire Jane, Holmes, Liverpool: brick Thomas Parsons, de la Havane et Liverpool; brick Williams et Thomas, Barrow, de Charleston; Catharine, Pascal, de Hallowell; Adventure, Buston; Blackstone, Harris, N. York; Canary, Cunningham, Wiscasset; Joseph, Tyler, Wiscasset; Crawford, Luther, Charleston; Syra, Parker, Madeira, goelettes Velona, Curtis, New Bedford; Trader, St. Marks; Atlas, Brown, de la Pensacola.

MR. l'Editeur,——Veuillez annoncer dans votre journal qu'une grande majorité des électeurs tant dans cette ville que dans les autres paroisses, recommandent à leurs concitoyens de donner leurs suffrages à Mr. Pierre Derbigny, à l'élection prochaine du Gouverneur.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de [illegible]
30 barils farine [illegible]
20 fréquins beurre
20 barils cidre de Nor[illegible]
50 barils [illegible] fraiche
2 pipes [illegible] de France
Une caisse [illegible]
Un assorti[illegible] meules,
21 déc [illegible] & Barstow.

REÇU par [illegible] arrivages et à vendre [illegible] Fenché Congot, rue [illegible]

[illegible] à dents de soie
[illegible] de Paris
Mousseline grise de Naples
Cotonnilly et des Indes
Bas de coton pour homme et femme
Soie à coudre
Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.
Vin rouge en barriques.
Caisses et paniers d'anisette.
Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

ORDONNANCE concernant l'établissement de guildives et distilleries dans l'enceinte de la ville et des faubourgs incorporés.

Art. 1er. A dater de la publication de la présente ordonnance, nul ne pourra établir ou faire établir aucune guildive et distillerie dans l'enceinte de la ville et dans aucun de ses faubourgs incorporés.

Art. 2. Toute personne qui enfreindra la présente ordonnance payera par chaque contravention une amende, qui ne sera pas moindre de cent piastres, et en outre une amende de cinq piastres par jour, jusqu'à ce que la guildive ou distillerie construite en contravention soit démolie.

Art. 3. A dater de la publication de la présente ordonnance, nulle boulangerie ne pourra être établie dans les limites incorporés de la cité de la N.-Orléans, dans d'autres bâtisses que celle faites en briques et couvertes en tuiles, ardoises ou autres matériaux non combustibles, et toutes personnes en contravention aux dispositions du présent article, payera une amende de cent piastres, et en outre cinq piastres par jour jusqu'à ce que la boulangerie qui aurait été construite en contravention du présent article, soit démolie.

Signé, D. PRIEUR, Recorder.

Approuvé le 15 Décembre 1827.

J. ROFFIGNAC, Maire.

Pour copie conforme,

J. ROFFIGNAC, Maire.

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de *Chapeaux de Castor, elegants*, de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.

10 déc. 18 rue Canal.

POUR répondre au désir qu'on lui a témoigné, le Rév. Mr. de Fernex se propose de recevoir chez lui quelques jeunes gens auxquels il enseignera tout ce qui est de rigueur [illegible] éducation libérale. Sans perdre [illegible] aux langues anciennes, il appliquera [illegible] vés à l'étude de l'Histoire ancienne et moderne, la Géographie plane et sphérique, la Mythologie, les Mathématiques élémentaires, la Cosmographie, la Littérature Française et Anglaise, la Rhétorique, la Diction, &c. Il pourra, dans la suite, [illegible] des cours abrégés de physique générale, d'astronomie, de botanique, de littérature comparée, d'économie politique, de philosophie, en un mot de toutes les sciences dont il est utile autant qu'agréable d'avoir quelques notions. Les cours commenceront le premier Lundi de Janvier à neuf heures du matin. On peut dès ce jour, s'inscrire au domicile de Mr. de Fernex, rue Royale No. 116. Il est peut être inutile d'ajouter que, sans toucher au point de doctrine, l'instruction morale formera une partie essentielle de l'éducation.

20 Décembre.

FOR SALE at No. 105, Royal street; barrels No. 1 and 2 Mackarel, barrels Cranberries, casks winter and summer strained sperm oil, bags St. Domingo coffee and cocoa, colls Manilla rope boxes sperm candles, boxes No. 1 Soap, boxes No. 1 cheeshire, boxes herrings, boxes codfish, boxes boots and shoes, boxes fine and wool hats, bureaus, tables and chairs, kegs salmon, tongues and sounds, hoop locks and tiles on the Levee, apply to Wm. W. CALDWELL.

dec 18.

BILLS OF EXCHANGE on England, New-York and Philadelphia, for sale by

Dec 19 S. T. HODSON & Co.

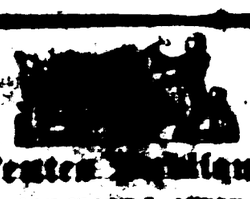

Ventes Judiciaires.

PAR ISAAC L. M'COY.

SOUVERAIN A VENDRE.—Mercredi 10 Janvier prochain, à midi, au Café de la Bourse, il sera mis en vente la succession considérable connue le Bois de Magnolia situé sur la Terre-aux-Boeufs, à 16 milles environ au dessous de la Nlle.-Orléans, et environ 4 milles du Mississippi, contenant une superficie de 1620 arpens de terre, ayant deux faces chacune de 19 arpens sur le bayou de la Terre-aux-Boeufs, sur 40 arpens de profondeur; et ensemble toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant d'une maison en bois de six appartemens, cuisine, quarterie complette de 4 chaudières, moulin excellent à Bangtaise, raffinerie pouvant donner environ 200 boucauds de sucre, instruits d'agriculture, consistant de charrettes, chaînes &c. cabanes à nègres, étable, jardin, et un fonds de chevaux, mules, bêtes, vaches, moutons, cochons et 34 Esclaves. La terre est bien située, desséchée, d'une culture facile, et renommée pour une belle qualité de sucre. La récolte de l'année dernière s'est élevée à 260 boucauds, et des moyens plus considérables la porteraient à 350 boucauds. Le bois y est abondant et un petit canal en facilite le transport. Il y existe une portion de terrain emplie comme réceptacle des eaux, qui pourrait [illegible] la culture du sucre existe pour les récoltes futures 80 arpens de rejettons, et des [illegible] suffisans pour 600 arpens. Cette propriété a le grand avantage de n'être pas sujette aux inondations par les crevasses, et aux dépenses de l'entretien de la levée.

Conditions—Billets à 1, 2, 3, 4 et 5 ans, avec intérêt à raison du jour de la vente de 6 pour cent par an, hypothèque sur la propriété, et avec d'autres arrangemens pour moitié du montant de l'achat, par endossemens ou autrement à la satisfaction du vendeur. Séront également vendus en même tems, et au même lieu, [illegible] mois de crédit et sur bonne hypothèque, 12 esclaves bien conditionnés qui ont été occupés sur ladite plantation depuis plusieurs années. 17 déc.

PAR T. MOSSY.

SAMEDI 29 du courant, il sera vendu au café de la Bourse Hewlett, une négresse appartenant à Mr. Lerche, aveugle et ayant des besoins, ADELAIDE, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, parlant Anglais et Français, payable [illegible] de terme.

Par F. Duffilet [illegible] vendu le 31 du courant, à [illegible] l'après midi à la bourse d'[illegible] considérer la société et qui [illegible] P. Hyppolite Boisfontaine & [illegible] de boulangerie située rue [illegible] No. 100, [illegible] de Mr. S. Colelle, consistant en [illegible] deux têtes d'[illegible] des deux sexes, et les ustensiles qui y sont attachés. Conditions.—Au moment de la vente:

Salle St. Philippe.

SAMEDI, 22 DECEMBRE 1827,

GRAND BAL.

Prix d'entrée—Une piastre pour les cavaliers. ☞Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle. Dec-

SALLE DE BAL.

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon,

SAMEDI, 22 Déc. 1827.

IL Y AURA

Bal Paré.

Les cavaliers sont avertis de ne pas conduire de dames sans billets d'invitation.

Salle Conde'.

Le Samedi, 22 Déc. 1827,

IL Y AURA

BAL PARE.

Le Bal sera bien [illegible] Paveau. Les mercredis et samedis. Prix d'Entrée, $1. 11 dec

SALLE DE JACKSON,

Encoignure de la Nlle.-Levée et la rue Girod.

Samedi, 22 Decembre,

GRAND BAL.

Prix d'entrée—Une piastre. 20 dec

Mr. GUILLAUME,

NOUVELLEMENT arrivé de Paris, connaissant la Cuisine et la Patisserie à perfection, et les ayant pratiquées dans les premières maisons de France; a l'honneur de prévenir les habitans de cette ville, qu'il se chargera de préparer des banquets et repas de tout genre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.—S'adresser à Mr. Dirmandeau à l'hôtel de la Marine. 17 déc—4t.

DEMANDE—On desire trouver un Nourrice sans enfant. S'adresse au bureau de l'Abeille. 18 déc

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goelette Haitienne Isabelle venant du Port-au Prince.—28 barils de GINGEMBRE, 24 sacs de CASSE à vendre par

LEGRAND & HENRY,

13 déc. Rue Bienville N.o

CHANGEMENT DE DOMICILE.

AVIS—Le Docteur Jean de Cosmo dépose actuellement au coin de la rue Dauphine et Bienville, deux portes après la pharmacie du Docteur, en descendant coté du premier étage. 19 d.

ROUSSELIN—En débarquement du navire Louisiana, 800 pièces nankin [illegible], à vendre par

21 déc *Gotterball & Reimers.*

FLOUR.—150 bbls. flour, landing from steamboat Criterion, for sale by

dec 19 FOSTER & HUTTON.

ON SALE, a quantity of superfine Irish potatoes, 10 tons Queenton slates, 15 tons Counties and Duchess slates; received by the Bolivar, from Belfast; apply to

dec 19 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

FOIN—70 ballots foin du nord récemment reçu et à vendre par

24 nov J. P. PAYSON.

A VENDRE

DEUX cents rames tant papier écolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & cie auxquels il reste encore 25 barriques de Agua ardiente vin rouge pur de Bordeaux à 534.

20 déc. CH. JOURDAN & Co.

A FEW [illegible] tons heavy freight for Boston may be had on application to

Dec 18. W. W. CALDWELL.

FOR LIVERPOOL.

The fine new coppered, first class, ship MONTGOMERY, [illegible], master, is now loading and will have despatch. For freight of [illegible] bales of cotton apply to the master on board opposite Union street or to

Dec 20. PRIEUR, OSBORN, & BOWERS.

FOR HAVRE.

The fine fast sailing topper fastened A. 1. ship CRESCENT, captain John H. Haley, having the greater part of her cargo engaged and going on board, will sail on or about the 25th inst. For freight of about 200 bales cotton, or passage, apply to H. PERRET & CHARBONNET.

dec 17

FOR [illegible] or CHARTER.

The substantial ship DOLLY, capt. Martin, stows 150 to 160 hhds.; apply to

BRIDGE & VOSE,

dec 17 Bienville street.

Conde Ball Room.

On Saturday, December 22, will be given

A GRAND BALL.

Admittance one dollar. The ball will take place, hereafter, every Wednesday and Saturday. decembers

BALL ROOM.

At the corner of Orleans and Bourbon sts.

ON SATURDAY, Dec. 22d, 1827.

Grand Ball.

Admittance one dollar. The ball will take place, hereafter, every Wednesday and Saturday. Dec. 15.

St. Philip street Ball room.

On Saturday, December 22.

GRAND BALL.

Admittance—One dollar.

Managers will be appointed in order to keep good harmony. Dec 20

Jackson Ball-Room.

[illegible] Mary, corner of New-Levee & Girod.

Will be given

A GRAND BALL,

ON SATURDAY EVENING, *Dec. 22*

[illegible] dollar. Dec 20

[illegible] with a wish [illegible] Mr. Du Fraisse will receive [illegible] a few young men, to whom he will teach the several branches of a liberal education. Without loosing precious time in the *study of dead languages*, he will principally [illegible] in ancient and modern History, plain and spheric Geography, Mythology, elementary mathematics, Grammar, French and English litterature, Rhetoric, Diction, &c. He may after a while give lectures on Natural Philosophy, Astronomy, Botany, Logic, compared litterature, politicals economy, in short on all sciences, a knowledge of which is desirable, either for utility or mere enjoyment. The course will begin on the first Monday of January, at 9 o'clock A M. Persons desiring of following them, may have themselves entered at Mr. de Fernex's, No. 116 Royal street.

Dec 20.

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte:

25 barils Tabac de Virginie,
25 boîtes do. do.
260 caisses savon,
5 boucauds Rum quatrième preuve,
40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

TOBACCO, &c.—Landing from brig Charlotte,

25 kegs Virginia Cavendish Tobacco,
25 boxes do. do.
260 boxes Soap, 5 hhds. Rum 4th proof,
18 cases men's imitation Beaver Hats,
40 cases Whittemore's cotton and wool cards, assorted numbers, 25 packages men's brogans and shoes, for sale by N. MERRITT.

dec 30. 36 Magazine st.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

2d. Classe.

Autorisée par l'Etat de la Louisiane.

Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée positivement

Le 5 de Janvier, à 5 heures de l'après-midi à la Bourse Hewlett.

1 Lot de	$10,000	est	$10,000
1 Lot de	8,000	est	8,000
1 Lot de	6,000	est	6,000
1 Lot de	6,000	est	6,000
1 Lot de	5,000	est	5,000
1 Lot de	4,000	est	4,000
6 Lots de	1,000	est	6,000
12 Lots de	500	est	6,000
156 Lots de	[illegible]	est	15,600
780 Lots de	10	est	7,800
7800 Lots de	6	est	46,800
8,760 Lots	26,360 billets à 6 piastres		121,800
3,600 Blancs			

S'adresser, pour avoir des billets, au Bureau du Directeur,

J. F. RIBETTI,

N°. 128, rue de Chartres, près le Café de Swanson, ou chez

M. POTTIER, administrateur

14 Déc rue de Chartres

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULE'.

6 Déc. *No. 5, Rue Toulouse*

LANDING from ships Home and James Grant, from Liverpool, and for sale by the subscribers:

Superfine 4-4 power loom Shirtings,
Muslin Robes with coloured silk borders,
Superfine blue and black Velveteens,
Blue Romal handkerchiefs,
Madras handkerchiefs,
Dark, green and blue Fearnoughts,
4-4 and 6-4 Cambric Muslin,
Calicoes and striped hair cord Muslins,
Counterpanes, &c.

The above goods are entitled to debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

Dec. 18. 30 Toulouse street.

FOR SALE by the subscriber, 250 pieces 6-4 Dundee hemp cotton bagging, full width.

Dec 18. ED. MARTINEAU.

AUCTION SALE.

SUGAR ESTATE FOR SALE.

TWO handsome tracts of land adjoining each other, one 31 arpents, the other 14 arpents on the river, by 40 in depth, situate in the parish of Plaquemine, left bank of the river, distant about one mile from the plantation of Mr. Williams, and 30 miles from town.

The tract of 31 arpents is covered with wood down the river, furnishing good fuel as well as cypress. Of the tract of 14 arpents front, about 100 arpents cleared, and can be worked and cultivated immediately. The two united would form a very handsome Sugar Estate.

The experience of many years shews that the sugar cane succeeds better in this parish than in any other part of Louisiana; that it yields better and in much less subject to frost. The rolling season is generally prolonged to the last days in January without inconvenience. There are now in this parish 22 Sugar Plantations, some of which have not more than from 20 to 30 working hands; and yet this parish during the present season will produce near eight millions pounds of sugar.

Seven steam boats are built or building for the purpose of towing vessels between the Balize and New-Orleans, which secures a good price for the fire wood and insures an important Revenue from the unimproved land.

The above tracts of land will be sold together or separately as may suit purchasers, and a long credit will be given on proper security.

For further information, as well as for terms and price, apply to Mrs. A. Abat and Eugène Macarty or to Mr. C. B. Dufau, in New-Orleans, or on the Estate of Plaquemine. Dec. 20.

BY ISAAC L. M'COY.

SUGAR ESTATE.—On Wednesday the 2nd of January next, at 12 o'clock, at the Exchange Coffee House, will be sold the valuable Sugar Plantation called "Magnolia Grove," situated at Terre-aux-Boeufs, about 16 miles below New-Orleans, and about 4 miles from the Mississippi, containing 1620 superficial arpents of land, having two fronts, each 19 arpents upon the Bayou Terre aux Boeufs, by 40 arpents in depth; together with the improvements thereon, consisting of a frame dwelling house of 6 apartments, kitchen, sugar house with one set of 4 kettles, mill house with an excellent english iron mill, purgerie capable of containing about 200 hhds sugar, [illegible] utensils, consisting of carts, ploughs, &c. negro cabins, stable, garden; together with a stock of horses, mules, oxen, cows, sheep and hogs, and thirty-four SLAVES. The land is well situated, well drained, easily to be cultivated, and celebrated for the production of fine sugar. A crop of 260 hhds of sugar was made last year, and with an adequate force it is supposed would produce 100 hhds more. The supply of wood is ample, and there is a good canal to facilitate its transportation. There is a small portion of the land (which forms a drain for the other parts of the estate) that might be profitably employed in the cane next year; for the next years crop, there are 80 arpents of ratoons and it is supposed a sufficiency of [illegible] to plant 250 arpents. This estate possesses the great advantage of not being subject to inundation by crevasses, and no expense is incurred by the erection or repairs of Levees.

Conditions:—Notes at 1, 2, 3, 4 and 5 years, with interest from the day of sale at the rate of 6 per cent per annum, secured by mortgage on the property, together with such other additional security for one half the amount, by endorsement or otherwise, as may be deemed satisfactory by the vender. Also, at the same time and place, will be sold separately, on a credit of 12 months with approved security, 12 valuable Slaves, who have been employed on the aforesaid plantation for several years past. Dec 17

THIRTY Sovereigns, English; twenty-five Guineas, French; Spanish and Mexico Doubloons; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office*, No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and NINTH of next month. Dec. 17.

BEAVER HATS.

THE Subscribers have received by the ship Tennessee, from New-York, a few cases of *elegant Beaver Hats*, of the latest fashions.

NICHOLS & KEELER

Dec. 10. 18 Canal street

PORTER ET CIDRE.—130 caisses bière de Coustocks, 70 do. porter de Philadelphie, reçues dernièrement par le brick William Rowland, de New-York, et à vendre par

17 déc. COCKAYNE & WATTS.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 00 le baril, d'après le tarif les [illegible] langers devront donner, pendant la semaine prochaine, quarante-sept onces du pain pesants espalin.—Nouvelle-Orléans, 14 Déc. 1827.

J. Roffignac,

15 decembre maire

FRESH DRY GOODS.

THE Subscribers have received per ships Tennessee, John and Elizabeth and Julia Lindsay, 300 packages FANCY AND STAPLE DRY GOODS, comprising an elegant and general assortment, among which are:

6-4, 10-4 and 11-4 Wool Blankets,
Brown sheeting and shirtings,
4-4 super Irish Linens,
Satinetts, bombazette and [illegible],
Plaid and plaid Gros de Naples,
Florence Sarcenet,
Striped Batists,
Green, blue and black silk Velvets,
Italian and Canton Crapes,
Swiss lace and figured cravats,
Merino and Cashmere Shawls,
Super plaid and fancy Prints,
Linen Cambric,
Barrage Shawls and Scarfs,
Bobbinet Veils and thread Lace,
Madras Handkerchiefs,
Sewing Silks,
Lasm Loni and Bungup Cords,
Platilles and black silk handkerchiefs,
Umbrellas and Parasols,
Hosiery and gloves of every description,
Oil Silks,
Ladies, misses and childrens's Aprons,
Great Coats, and a complete assortment of other goods, for sale on reasonable terms.

B. MORANGE & SON.

Dec 18. No. 56 Canal st.

SUGAR.—The subscribers offer for sale, 100 hhds. prime Sugar on a plantation 30 miles above the city JOHN HAGAN & Co.

Dec. 14.